

-----  
**COMMUNE D'ISSY-L'EVEQUE**

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE de la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL  
du JEUDI 16 MARS 2017 à 20 heures**

Présents : Mesdames BOULOT Bernadette - GAUTHE Christelle – KULIK Elisabeth – MM. BAUDIN François - BILLAUT Cédric - BOUILLER Frédéric – DUCLOUX Michel - FLYNN Michaël - GARNIER Jean-Claude –GAUTHE Christophe - NIVOT Serge – NOEL Philippe – PERRAUDIN Joël - SAMUEL Guy

Absente Excusée : Mme RAMEAU Annie

Secrétaire de séance : Monsieur BOUILLER assisté de M. GRANGER, Secrétaire de Mairie.

**COMPTES ADMINISTRATIFS DU MAIRE- EXERCICE 2016**

Le Conseil Municipal,

- approuve les comptes administratifs du Maire de l'exercice 2016, lesquels peuvent se résumer ainsi:

**SERVICE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

\* **Section d'exploitation :**

Recettes de l'exercice : ..... 50 607,37 €  
Report résultat 2015 : ..... 41 778,76 €  
Dépenses de l'exercice : ..... 38 982,34 €  
**Soit un excédent de clôture de ..... 48 935,58 €**

\* **Section d'investissement :**

Recettes : ..... 38 982,34 €  
Report résultat 2015 : ..... 20 135,97 €  
Dépenses : ..... 37 671,84 €  
**Soit un excédent de clôture de ..... 21 446,47 €**

**COMMUNE**

\* **Section de fonctionnement :**

Recettes : ..... 938 053,84 €  
Report résultat 2015 : ..... 87 394,73 €  
Dépenses : ..... 849 591,52 €  
**Soit un excédent de clôture de ..... 175 857,05 €**

\* **Section d'investissement :**

Recettes : ..... 334 003,44 €  
Report résultat 2015 : ..... - 153 912,05 €  
Dépenses : ..... 365 473,93 €  
Recettes restant à réaliser : ..... 142 300,00 €  
Dépenses restant à réaliser : ..... 119 100,00 €  
**Soit un déficit de clôture de ..... 162 182,54 €**

- Dit que le compte de gestion du Receveur pour l'exercice 2016 n'appelle aucune observation de sa part

- décide d'affecter les résultats de fonctionnement 2016 :

- **Commune : 162 182,54€** pour couvrir les besoins de la section d'investissement et **13 674,51€** en report à nouveau
- **Service d'assainissement : 48 935,58€** en report à nouveau

### **SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET ORGANISMES DIVERS – ANNEE 2017**

Le Conseil Municipal,

- décide à l'unanimité d'accorder les subventions suivantes au titre de l'année 2016 aux associations ayant formulé une demande :

#### **ASSOCIATIONS ISSYQUOISES :**

- Association Sportive Issyquoise .....	1 100 €
- Association des Commerçants et Artisans .....	1 000 €
- Amicale des Sapeurs-Pompiers.....	990 €
- Comité des Fêtes .....	400 €
- Le Petit Théâtre.....	800 €
- La Lyre d'Issy-l'Evêque .....	550 €
- Tennis Club Issyquois.....	500 €
- Club de Randonnée des 4 Monts .....	400 €
- Club de Gymnastique Issyquois.....	110 €
- La Boule Issyquoise .....	110 €
- Issy Fitness.....	110 €
- Club Issy Loisirs .....	110 €
- Association des Parents d'Elèves .....	300 €
- Comité de Jumelage-Coopération Issy-Haria .....	110 €
- Comité FNACA .....	110 €
- Amicale pour le don de sang bénévole du canton.....	110 €

#### **AUTRES ASSOCIATIONS OU ORGANISMES :**

- Service de remplacement agricole de Gueugnon .....	110 €
- Ligue contre le Cancer .....	100 €
- Office du Tourisme de Bourbon-Lancy .....	80 €
- Réseau Gérontologique du Pays Charolais .....	50 €
- Les Restaurants du Cœur de Saône et Loire .....	30 €
- Association Départementale d'Information sur le Logement (A.D.I.L.).....	30 €
- Comité départemental de Prévention Routière .....	15 €
- Association Française contre les Myopathies .....	15 €
- Association Française des Sclérosés en Plaques.....	15 €
- Association. Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public.....	15 €
- CFA Gueugnon .....	60 €
- CFA du Bâtiment Autun .....	60 €
- CIFA Mercurey .....	60 €
- Maison Familiale Rurale Semur-en-Auxois .....	30 €

- accorde les subventions exceptionnelles suivantes au titre de l'année 2017 :
  - Comité de jumelage Issy-Haria (*30<sup>ème</sup> anniversaire de l'association*) ..... 500 €
  - La Boule Issyquoise (*Finales des championnats départementaux de pétanque*).. 300 €
- Rejette les autres demandes de subventions.

### **ACHATS - TRAVAUX**

Le Conseil Municipal,

- approuve les devis suivants :
  - ✓ ADTEC : *diagnostic du réseau d'assainissement dans le secteur de la place de la Résistance pour un montant de 1 510€ H.T.*
  - ✓ Direction du Développement Rural et de l'Agriculture du Conseil Départemental : *bilan 24 heures de la lagune pour un montant de 708,33€ H.T.*

- ✓ RENAUD ELECTRICITE : *alimentation électrique d'un local du 1<sup>er</sup> étage de la mairie pour un montant de 528,07€ H.T.*
- ✓ RENAUD ELECTRICITE : *remplacement du thermostat de la salle polyvalente avec commande internet pour un montant de 674,79€ H.T.*
- ✓ THIVENT : *reprofilage du chemin du pavillon pour un montant de 21 259,40€ H.T.*
- ✓ CUMA ASTER : *aménagement de l'entrée du GR13 à la Croix de l'Arbre pour un montant de 6 150€ H.T.*

**Arrivée de MM. DUCLOUX Michel et NOEL Philippe**

- ✓ SARL DEGRANGE : *élagage d'arbustes rue de l'Etang Neuf pour un montant de 850€ H.T.*
- ✓ MICHAUD MOTOCULTURE : *achat d'un taille-haies et d'un souffleur avec batterie pour un montant de 2 141€ H.T.*
- ✓ T.T.G. et GEDIMAT : *matériaux pour aménagement des abords de la salle polyvalente (côté vestiaires) pour un montant respectif de 1 426€ et 815,12€ H.T.*
- ✓ NATURAPI : *achat de 3 ruches installées à proximité de l'étang du Livier pour un montant de 453,26€ H.T.*
- ✓ GEDIMAT : *fournitures pour enclos ruches pour un montant de 513,79€ H.T.*
- ✓ GUILLEBERT : *achat d'E.P.I. pour élagage pour la somme de 385,42€ H.T.*
- ✓ GARAGE LEBOUTET : *réparation de la tondeuse autoportée Iseki pour la somme de 1 882,66€ H.T.*
- ✓ CITYLUM et LEBLANC : *achat d'illuminations de fin d'année pour un montant respectif de 350€ et 624,06€ H.T.*
- ✓ KG MAT : *achat de tables de pique-nique pour étangs communaux pour la somme de 1 356€ H.T.*
- ✓ DOLLET : *location d'un manège enfantin pour la fête patronale pour la somme de 651,10€ H.T.*
- ✓ BOUILLER : *signalisation routière horizontale CD 25 pour la somme de 638,50€ H.T.*

- Approuve la proposition de la société SPARA pour la mise en place d'une télésurveillance dans les locaux des services techniques de la Commune
- 
- Confie une mission d'assistance à maître d'ouvrage au Cabinet ADAGE en vue de l'acquisition d'une parcelle de terrain appartenant aux consorts TASSOT
- Décide l'acquisition d'une imprimante laser multifonctions pour la bibliothèque
- Ajourne l'examen du devis de la société SEDE Environnement dans l'attente d'autres devis
- Décide de différer les travaux suivants compte-tenu des disponibilités budgétaires : rénovation du parquet de la salle polyvalente et couverture partielle de l'immeuble sis "rue Basse"

**Départ de M. FLYNN Michaël**

**DECISIONS DIVERSES**

Le Conseil Municipal,

- Décide de confier à MSA Services Bourgogne Franche-Comté une étude de besoins et de faisabilité immobilière en matière d'habitat et de services pour les seniors et charge M. le Maire de solliciter l'aide des caisses de retraite pour le financement de cette étude
- Accepte la proposition de la Caisse d'Epargne de Bourgogne Franche Comté pour le renouvellement d'une ligne de trésorerie
- Décide la création d'un emploi d'agent des espaces verts non titulaire à temps complet pour la période du 23 juin 2017 au 30 juin 2018
- -Approuve diverses indemnités de sinistres versées par GROUPAMA Rhône Alpes Auvergne

- Accepte de louer à titre précaire M. Benoît DESCHAMPS à compter du 11 novembre prochain, le terrain agricole situé en dessous de l'atelier relais en bordure du chemin rural de l'Etang Neuf.
- Décide de réserver un encart dans le dictionnaire des communes de l'Eté Bleu 2017
- Décide de renouveler l'adhésion de la commune au Fonds de Solidarité Logement du Conseil Départemental et d'adhérer à l'association "Les Amis du Dardon"
- Donne un avis favorable au transfert de la compétence "Plan Local d'Urbanisme" à la Communauté de Communes "Entre Arroux, Loire et Somme"
- Autorise M. le Maire à reconduire la convention cadre permettant de bénéficier des missions facultatives du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Saône-et-Loire
- Forme les bureaux de vote pour les élections présidentielles des 23 avril et 7 mai.

### **COMMUNICATIONS DU MAIRE**

M. le Maire a informé le Conseil Municipal,

- de plusieurs loyers impayés
- Du compte-rendu de l'entretien qu'il a eu en présence de Mme KULIK, avec Mme MARTINET et M. GILLET de La Poste quant au devenir du bureau de poste
- de l'arrivée de l'Adjudant Chef LALLEMAND comme commandant de la brigade de gendarmerie de proximité d'Issy-l'Evêque
- de l'invitation du comité FNACA à la cérémonie commémorative du 19 mars 1962
- d'un courrier de M. et Mme MARQUET demandant l'élagage du platane situé devant leur magasin
- d'un courrier de l'association "Les Pèlerins de St Gilles" sollicitant un hébergement temporaire le lundi 10 juillet lors de leur passage dans la Commune.

La séance a été levée à 23 heures 15

*Vu par Nous, Maire de la Commune d'ISSY-L'EVEQUE pour être affiché le trois avril deux mil dix-sept à la porte de la Mairie et sur les panneaux installés sur la voie publique, conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Locales.*

Le Maire,

S. NIVOT